



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'YONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Spécial n° 18/2009 du 8 octobre 2009

Adresse de la préfecture : Place de la Préfecture - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 14h30-16h

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 14h30-16h

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Horaires d'ouverture : 9h-11h30 et 14h46-16h30

e-mail : courrier@yonne.pref.gouv.fr

site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.pref.gouv.fr>

RAA spécial numéro 18/2009 du 8 octobre 2009

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (SCAT) et dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat.



PREFECTURE DE L'YONNE

Recueil des Actes Administratifs spécial n°18 du 9 octobre 2009

---ooOoo---

S O M M A I R E

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
-------------	------	-------------------	------

PREFECTURE DE L'YONNE

SERVICE DE LA COORDINATION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

PREF/SCAT/2009/0080	08/10/2009	Arrêté donnant délégation de signature à M. Claude PICANO, Inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne	
PREF/SCAT/2009/0081	08/10/2009	Arrêté portant délégation de signature à M. Claude PICANO inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire	

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

DDASS/DIR 2009/322	25/09/2009	Arrêté relatif à la subdélégation de signature de Monsieur Pierre GUICHARD, Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur	
--------------------	------------	--	--

TRESORERIE GENERALE DE L'YONNE

	01/09/2009	Arrêté relatif à la subdélégation de signature de M. Michel LAFON – Trésorier Payeur Général de l'Yonne	
	01/09/2009	Arrêté relatif à la subdélégation de M. Michel LAFON – Trésorier Payeur Général - Service foncier	
	01/09/2009	Délégations générales	

SERVICE DE LA COORDINATION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ARRETE n° PREF/SCAT/2009/0080 du 8 octobre 2009
donnant délégation de signature à M. Claude PICANO, Inspecteur d'académie, directeur des services
départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne

Article 1^{er} : A l'exception des actes relatifs à la saisine du tribunal administratif, délégation est donnée à M. Claude PICANO, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale, à l'effet de recevoir et de contrôler la légalité des actes suivants, émanant des établissements publics locaux d'enseignement mentionnés à l'article 33-1 du décret 85-924 du 30 août 1985 modifié :

Délibérations du conseil d'administration relatives :

- à la passation des conventions et notamment des marchés ;
- au recrutement des personnels ;
- aux tarifs du service annexe d'hébergement ;
- au financement des voyages scolaires ;

Décisions du chef d'établissement relatives :

- au recrutement et au licenciement des personnels rémunérés par l'établissement ainsi qu'aux mesures disciplinaires prises à l'encontre de ces personnels ;
- aux marchés et aux conventions comportant des incidences financières, à l'exception des marchés passés selon une procédure adaptée selon leur montant, conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

Article 2 : En application de l'article 44 du décret du 29 avril 2004 modifié, l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale, pourra donner délégation aux agents placés sous son autorité afin de signer les actes relatifs aux affaires pour lesquelles il a lui-même reçu délégation. La liste des collaborateurs habilités à signer sera fixée par arrêté pris par ses soins qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs.

Article 3 : L'arrêté n° PREF/SCAT/2009/0059 du 26 juin 2009 est abrogé.

Le préfet, Pascal LELARGE

ARRETE N° PREF/SCAT/2009/0081 du 8 octobre 2009
portant délégation de signature à M. Claude PICANO inspecteur d'académie, directeur des services
départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire

Article 1 : En tant que responsable des unités opérationnelles du département de l'Yonne relevant des programmes suivants :

- Enseignement scolaire public du premier degré programme 140 (BOP régional) ;
- Vie de l'élève programme 230 (BOP régional) ;
- Enseignement scolaire privé du premier et second degré programme 139 (BOP central) ;
- Soutien de la politique de l'éducation nationale programme 214 (BOP régional).

délégation est donnée à M. Claude PICANO, à l'effet de procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'Etat : engagement, liquidation, mandatement.

Article 2 : Demeurent réservés à ma signature :

- Les conventions que l'Etat conclut avec la Région, le Département ou l'un de leurs établissements publics ;
- Les décisions financières d'un montant supérieur à 50 000 € ainsi que les documents de notification correspondants ;
- Les décisions d'un montant supérieur à 10 000 € et les courriers afférents, adressés aux parlementaires et au président du conseil général.
- Les ordres de réquisition du comptable public et les décisions de passer outre aux avis défavorables du contrôleur financier local en matière d'engagement de dépenses ;

Article 3 : Un compte-rendu d'utilisation des crédits pour l'exercice budgétaire me sera adressé trimestriellement ainsi qu'une copie des compte-rendus adressés aux responsables des programmes et budgets opérationnels de programme dont relèvent les unités opérationnelles susvisées.

Article 4 : En application de l'article 44 du décret du 29 avril 2004 modifié, l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale, pourra donner délégation aux agents placés sous son autorité afin de signer les actes relatifs aux affaires pour lesquelles il a lui-même reçu délégation. La liste des collaborateurs habilités à signer sera fixée par arrêté pris par ses soins qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs.

Article 5 : L'arrêté n° PREF/SCAT/2009/0062 du 29 juin 2009 est abrogé.

Le préfet, Pascal LELARGE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE DDASS/DIR 2009/322 du 25 septembre 2009

Relatif à la subdélégation de signature de Monsieur Pierre GUICHARD, Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur

Article 1^{er} : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre GUICHARD, Directeur de la DDASS de l'Yonne, une subdélégation de signature est accordée aux fonctionnaires ci-dessous désignés en application de l'article 2 de l'arrêté préfectoral N° PREF/SCAT /2009/036 en date du 29 juin 2009 :

- Madame Marie-Noëlle COPON, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- Madame Claudine LEFRANC, Inspecteur de l'action sanitaire et sociale RIO

Pour le préfet,
Le directeur des affaires sanitaires et sociales
Pierre GUICHARD

TRESORERIE GENERALE DE L'YONNE

Arrêté du 1^{er} septembre 2009

relatif à la subdélégation de signature de M. Michel LAFON – Trésorier Payeur Général de l'Yonne

Art. 1. – En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel LAFON, de Monsieur Fabrice BITTAN, Inspecteur Principal du trésor public, Fondé de pouvoir à la Trésorerie Générale de l'Yonne, de Monsieur Jean-Luc POIRIER Inspecteur Principal du trésor public ou de Mlle Marie-Thérèse DARREAU, receveur-percepteur du trésor public, la délégation de signature conférée à Monsieur le Trésorier-Payeur Général par le Monsieur le Préfet de l'Yonne sera exercée par :

M. Philippe CHAPOTET, inspecteur du trésor public pour les attributions désignées ci-dessous :

1°) les actes de location et les conventions d'occupation précaire relatifs aux immeubles domaniaux, lorsque :

- leur durée ne dépasse pas 9 ans,
- ils concernent des biens dont la valeur locative n'excède pas 8 000 € par an,
- ils ne confèrent aucun droit particulier au preneur ;

2°) les arrêtés octroyant concession de logement, lorsque la redevance n'excède pas 8 000 € par an ;

3°) les actes d'acquisition d'immeubles et de droits immobiliers ou de fonds de commerce intéressant les services publics de l'Etat, dans la limite de 80 000 €

4°) les actes de prise à bail d'immeubles et de droits immobiliers ou de fonds de commerce intéressant les services publics de l'Etat, dans la limite de 35 000 € ; et les avenants constatant :

- soit le changement de bailleur ou de modalité de paiement du loyer ;
- soit une augmentation du loyer conforme à l'avis du Domaine, sans limite ;
- et dans la limite de 35 000 € pour les autres avenants.

5°) les actes d'aliénation d'immeubles et de droits immobiliers ou de fonds de commerce :

- tous les actes se rapportant aux adjudications immobilières de biens domaniaux ou gérés par le domaine, organisées dans le département de l'Yonne, sans limite ;
- par cession amiable, dans la limite de 15 000 €

6°) l'approbation des cessions amiables des biens mobiliers remis, dans la limite de 8 000 €

7°) les attributions visées sous le n° 9 de l'article 1^{er}, et notamment pour agir devant la juridiction de l'expropriation au nom des expropriants.

Art. 2 - Délégation de signature est donnée par Monsieur le Trésorier-Payeur Général à Mmes Isabelle GARREL et Véronique MORVAN, inspectrices, MM. Philippe CHAPOTET et Julian JEANNEST, inspecteurs, à l'effet d'émettre au nom de l'administration les avis du Service des Domaines fixant des évaluations d'un montant inférieur à 250.000 € en valeur vénale et 50.000 € en valeur locative et à Mme Mireille CHAIZY pour les avis fixant les valeurs locatives inférieures à 25 000 €

Art. 3 - Délégation de signature est donnée par Monsieur le Trésorier-Payeur Général à M. Philippe CHAPOTET à l'effet de liquider les redevances en matière d'occupations temporaires du domaine public et de concessions conformément à l'article R. 55 du Code du Domaine de l'Etat, lorsque ces redevances résultent de l'application d'un barème

En cas d'absence ou d'empêchement de M Philippe CHAPOTET, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par Mme Mireille CHAIZY.

Art. 4 - Délégation de signature est donnée par Monsieur le Trésorier-Payeur Général à M. Philippe CHAPOTET à l'effet de :

1°) fixer les conditions financières des autorisations d'occupation du domaine public et des concessions, lorsqu'elles ne résultent pas de l'application d'un barème et qu'elles n'excèdent pas le chiffre de 8.000 € par an.

2°) fixer conformément à l'article R. 66 du Code du Domaine de l'Etat la valeur locative des immeubles domaniaux donnés à bail ou faisant l'objet d'une convention d'occupation précaire lorsque cette valeur n'excède pas le chiffre de 8.000 € par an.

3°) fixer les redevances des concessions de logement lorsqu'elles n'excèdent pas le chiffre de 8.000 € par an.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe CHAPOTET, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par Mme Mireille CHAIZY .

Le Trésorier Payeur Général, Michel LAFON

Arrêté du 1^{er} septembre 2009
Relatif à la subdélégation de M. Michel LAFON – Trésorier Payeur Général
Service foncier

Article 1 – Ont reçu délégation pour agir devant la juridiction de l'expropriation du département de l'Yonne en vue de la fixation des indemnités d'expropriation et, le cas échéant, devant la cours d'appel compétente :

- au nom des services expropriants de l'Etat,

- et, sur demande, au nom des collectivités, établissements ou sociétés mentionnés à l'article R 177 du code du domaine de l'Etat et à l'article 2 du décret n°67-568 du 12 juillet 1967.

Les agents dont les noms suivent :

Mme Isabelle GARREL	Inspectrice
M Julian JEANNEST	Inspecteur
M Philippe CHAPOTET	Inspecteur
Mme Véronique MORVAN	Inspectrice
Mme Marie-Thérèse DARREAU	Inspectrice

Article 2 – Ont reçu délégation pour assurer les fonctions de commissaire du gouvernement auprès de la juridiction d'expropriation du département de l'Yonne :

Mme Isabelle GARREL	Inspectrice
M Julian JEANNEST	Inspecteur
M Philippe CHAPOTET	Inspecteur
Mme Véronique MORVAN	Inspectrice

Article 3 – Au sens de l'article R13-7 du code de l'expropriation l'agent agissant en qualité de commissaire du gouvernement ne peut dans le même dossier, pour le compte de l'autorité expropriante, donner l'avis d'estimation préalable aux offres d'indemnités.

Article 4 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département de l'Yonne et affiché dans les locaux de la trésorerie générale de l'Yonne

Le Trésorier Payeur Général, Michel LAFON

Nommé Trésorier-Payeur Général de l'Yonne par décret du 15 juillet 2009, j'ai décidé d'accorder les délégations de signature suivantes à effet du 1^{er} septembre 2009 :

DELEGATIONS GENERALES

- M. Fabrice BITTAN, Fondé de Pouvoir, mon principal adjoint, reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.
- M. Jean-Luc POIRIER, Inspecteur Principal du Trésor Public, Auditeur, reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.
- Melle Claire DALGALARRONDO, Receveur-Percepteur du Trésor public, reçoit semblables pouvoirs à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part, de M. BITTAN et de M. POIRIER, sans que le non empêchement soit opposable au tiers.

- Melle Marie-Thérèse DARREAU, Receveur-Percepteur du Trésor Public, reçoit semblables pouvoirs à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part, de M. BITTAN et de M. POIRIER, sans que le non empêchement soit opposable aux tiers.
- Mme Elisabeth RIVEILL, Receveur-Percepteur du Trésor Public, reçoit semblables pouvoirs à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part, de M. BITTAN et de M. POIRIER, sans que le non-empêchement soit opposable aux tiers.

DELEGATIONS SPECIALES PROPRES A LEUR SERVICE

DELEGATIONS SPECIALES PROPRES A LEUR SERVICE	
Nom – prénom – grade et fonction	Pouvoir
AUDIT	
M. Arnauld CHAMPAGNE – Inspecteur du trésor public	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les bordereaux d’envoi - Les correspondances n’emportant pas décision relatives à son secteur d’activité - Les remises de service entre comptables
CQC / CONTROLE DE GESTION / CONTROLE INTERNE	
Melle Joëlle TERRAND – Inspectrice du trésor public	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les notes, documents ordinaires de service courant - Les accusés de réception, bordereaux et lettres d’envoi relatifs aux attributions de son service
RESSOURCES HUMAINES	
M. Jean Pascal MUTZ – Inspecteur du trésor public	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Toutes pièces et documents entrant dans les attributions ordinaires de service courant - Les bordereaux d’envoi - Les accusés de réception du courrier - Les attestations n’emportant pas de décision - Les PV de commission de réformes (DDASS) lorsqu’il y siège - La validation de tous les documents relatifs à la paye - Les documents relatifs à la comptabilisation des tickets restaurants
Mme Maryse BOIVIN – Contrôleur principal du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Toutes pièces et documents entrant dans les attributions ordinaires de service courant - Les bordereaux d’envoi - Les accusés de réception du courrier - Les attestations n’emportant pas de décision - Les PV de commission de réformes (DDASS) lorsqu’il y siège - La validation de tous les documents relatifs à la paye
M. Nicolas FRICOT – Contrôleur du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les PV de commission de réformes (DDASS) lorsqu’il y siège - La validation de documents relatifs à la paye (hors listing turbot-print et autres documents retraçant l’ensemble des mouvements mensuels sur la paye)
M. Pascal WALTER - Contrôleur du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les PV de commission de réformes (DDASS) lorsqu’il y siège - Les documents relatifs à la comptabilisation des tickets restaurants

Mme Karen BERGOUCNOUX – Agent adm. Principal du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les PV de commission de réformes (DDASS) lorsqu'il y siège - Les documents relatifs à la comptabilisation des tickets restaurants
FORMATION PROFESSIONNELLE	
M. Daniel BERRY – Inspecteur du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les bordereaux d'envoi - Les correspondances n'emportant pas décision relatives à son secteur d'activité - Les convocations aux sessions de formation
SERVICE LOGISTIQUE	
M. Stéphane BERGER - Inspecteur du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les pièces et documents entrant dans les attributions ordinaires de service courant - Les bordereaux d'envoi (dont propositions CHS) - Les commandes et acceptations de devis de fournitures inférieurs à 100€ l'unité dans la limite de 1000€ au total - Les accusés de réception du courrier - Les attestations de service fait lors du paiement des factures relatives au budget départemental
Mme Agnès MOZETIC - Contrôleur principal du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les pièces et documents entrant dans les attributions ordinaires de service courant - Les bordereaux d'envoi (dont propositions CHS) - Les commandes et acceptations de devis de fournitures inférieur à 100€ l'unité dans la limite de 1000€ au total - Les accusés de réception du courrier - Les attestations de service fait lors du paiement des factures relatives au budget départemental
M. Patrick BLETON - Agent adm. Principal du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les bordereaux d'envoi (dont propositions CHS) - Les commandes et acceptations de devis de fournitures inférieurs à 100€ l'unité dans la limite de 1000€ au total - Les accusés de réception du courrier - Les attestations de service fait lors du paiement des factures relatives au budget départemental

Mme Corinne PENARD - Agent adm. Principale du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les bordereaux d'envoi (dont propositions CHS) - Les commandes et acceptations de devis de fournitures inférieurs à 100€ l'unité dans la limite de 1000€ au total - Les accusés de réception du courrier - Les attestations de service fait lors du paiement des factures relatives au budget départemental
M. Pascal WALTER - Contrôleur du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les bordereaux d'envoi (dont propositions CHS) - Les commandes et acceptations de devis de fournitures inférieurs à 100€ l'unité dans la limite de 1000€ au total - Les accusés de réception du courrier - Les attestations de service fait lors du paiement des factures relatives au budget départemental
M. Bruno HOUCHOT – Adjoint technique du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les accusés de réception du courrier
M. Guy VAN DE WYNCKEL – Agent Adm. du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les accusés de réception du courrier
M. Benjamin DELZARD - Adjoint technique du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les accusés de réception du courrier
SERVICE INFORMATIQUE	
M. Vianney BANCILLON - Inspecteur du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les bordereaux d'envoi - Les correspondances n'emportant pas décision relatives à son secteur d'activité

SERVICE RECOUVREMENT	
Mme Dominique VEYNE - Inspectrice du TRESOR PUBLIC Chef du service recouvrement	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les notes, documents ordinaires de service courant - Les bordereaux d'envoi - Les demandes de renseignements - Les correspondances non créatrices de droits nécessaires à l'instruction préalable des dossiers - Les correspondances relatives à l'exercice du droit de communication, à l'exclusion des mises en causes - Les accusés de réception faisant ou non, courir les délais de recours - Les lettres de rappel et l'octroi de délai de paiement de trois mois maximum et pour un montant inférieur à 1000€ - Les demandes de renseignements relatives aux dossiers de surendettement - Les opérations de rejet comptable - Les notes de rejets relatives aux attributions de son service - Les documents relatifs aux contrôles sur pièces et sur place de la redevance audiovisuelle <p>Viser : Toutes les opérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De prise en charge comptable <p>Agir en justice</p> <p>Effectuer les déclarations de créances</p>
Mme Josiane BOUCHAULT - Contrôleur principal du TRESOR PUBLIC	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bordereaux d'envoi - Les demandes de renseignements - Les correspondances non créatrices de droits nécessaires à l'instruction préalable des dossiers
Mme Chantal SUBLET - Contrôleur principal du TRESOR PUBLIC	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les propositions de rectification (PRC)
Mme Dominique AGUILARD - Agent adm. Principale du TRESOR PUBLIC	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les propositions de rectification (PRC)
Mme Catherine MESSAGER - Contrôleur du TRESOR PUBLIC	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bordereaux d'envoi - Les correspondances non créatrices de droits nécessaires à l'exercice de ses missions

Mme Françoise SERVAN - Agent adm. Principale du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les correspondances non créatrices de droits nécessaires à l'exercice de ses missions - Les demandes de renseignements relatives aux dossiers de surendettement
Mme Pascale BRETIN - Agent adm. du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les correspondances non créatrices de droits nécessaires à l'exercice de ses missions - Les demandes de renseignements relatives aux dossiers de surendettement
SERVICE DEPENSE	
M. Jacques CORDIN - Inspecteur du TRESOR PUBLIC Chef du service Contrôle financier déconcentré et dépense	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les chèques sur le trésor en règlement de dépense - Les documents entrant dans les attributions du service n'entraînant pas décision - Les bordereaux d'envoi - Les accusés de réception du courrier - Les ordres de paiement sur les documents comptables - Les extraits d'oppositions et certificats de non oppositions
Mme Marie France CANNIER - Contrôleur du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les documents entrant dans les attributions du service n'entraînant pas décision - Les bordereaux d'envoi - Les accusés de réception du courrier - Les extraits d'oppositions et certificats de non oppositions
Mme Anne Marie BOYER - Agent adm. Principale du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les documents entrant dans les attributions du service n'entraînant pas décision - Les bordereaux d'envoi - Les accusés de réception du courrier
Mme Myriam AMMETER - Agent adm. Principale du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les documents entrant dans les attributions du service n'entraînant pas décision - Les bordereaux d'envoi - Les accusés de réception du courrier

SERVICE COMPTABILITE	
Mlle Corinne DRILLIEN – Inspectrice du TRESOR PUBLIC	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ordres de virements domestiques, internationaux et/ou urgents - Les récépissés et déclarations de recettes - Les bordereaux et lettres d'envoi - Les accusés de réception du courrier - Les chèques et autres documents afférents au fonctionnement du compte courant postal et du compte courant du Trésor à la Banque de France - Les notes et documents ordinaires de service - Les notes de rejets et les demandes de renseignements relatives aux attributions du service comptabilités - Les ordres de paiements et autorisations de paiement pour le compte du TPG dans d'autres départements
Mlle Isabelle BOTTE – Contrôleur principal du TRESOR PUBLIC	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ordres de virements domestiques, internationaux et/ou urgents - Les récépissés et déclarations de recettes - Les bordereaux et lettres d'envoi - Les accusés de réception du courrier - Les chèques et autres documents afférents au fonctionnement du compte courant postal et du compte courant du Trésor à la Banque de France - Les notes et documents ordinaires de service - Les notes de rejets et les demandes de renseignements relatives aux attributions du service comptabilités - Les ordres de paiements et autorisations de paiement pour le compte du TPG dans d'autres départements
M. Jean Claude AUBERT - Contrôleur du TRESOR PUBLIC	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les récépissés et déclarations de recettes - Les bordereaux et lettres d'envoi - Les accusés de réception du courrier
Mme Aline MAUROUX - Agent adm. Principale du TRESOR PUBLIC	<p>Signer : <i>(uniquement pour les opérations de caisse)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les récépissés, déclarations de recettes et bons de livraison - Les documents liés à l'approvisionnement et au dégagement de caisse

SERVICE COLLECTIVITE, ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX ET ACTION ECONOMIQUE	
M. Sylvain RESTELLI - Inspecteur du TRESOR PUBLIC Chef du service Collectivités et établissements publics locaux	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les bordereaux d'envoi - Les documents entrant dans les attribution du service n'entraînant pas décision - Les accusés de réception du courrier - Les premières demandes de pièces complémentaires à joindre aux comptes de gestion - Les demandes de renseignements relatives à la situation fiscale et sociales des entreprises - Les demandes de n°SIRET à l'INSEE
Mlle Séverine LAURENT - Inspectrice du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les bordereaux d'envoi - Les documents entrant dans les attribution du service n'entraînant pas décision - Les accusés de réception du courrier - Les premières demandes de pièces complémentaires à joindre aux comptes de gestion - Les demandes de renseignements relatives à la situation fiscale et sociales des entreprises - Les demandes de n°SIRET à l'INSEE
Mme Florence HAHN - Contrôleur du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les bordereaux d'envoi - Les accusés de réception du courrier - Les premières demandes de pièces complémentaires à joindre aux comptes de gestion
Mme Patricia CAGNAT - Contrôleur principal du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les bordereaux d'envoi - Les documents entrant dans les attribution du service n'entraînant pas décision - Les demandes de renseignements relatives à la situation fiscale et sociale des entreprises (en l'absence de Mlle PEUCHET) - Les accusés de réception du courrier
Mme Marie Claude CAPITAINÉ - Contrôleur principal du IMPOTS	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les bordereaux d'envoi - Les documents entrant dans les attribution du service n'entraînant pas décision - Les accusés de réception du courrier
Mlle Carine PEUCHET - Contrôleur du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les bordereaux d'envoi - Les documents entrant dans les attribution du service n'entraînant pas décision - Les demandes de renseignements relatives à la situation fiscale et sociale des entreprises

POLE DES DEPOTS ET SERVICES FINANCIERS	
M. Ghislain NESPOULOUS - Inspecteur du TRESOR PUBLIC	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les récépissés, déclarations de recettes et de consignations et reconnaissances des dépôts - Les quittances de retraits de fonds - Les bordereaux d'envoi - Les demandes de renseignements - Les accusés de réceptions du courrier - Les courriers et attestations n'emportant pas décision - Les rejets de chèques - Les bons de commande et accusés de réception de valeurs - Les chèques sur le trésor en règlement de dépense - Toutes les pièces et documents entrant dans les attributions de son service (gestion des comptes-titres, cdc,, ...) et n'entraînant pas décision <p>Recevoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous titres émis par l'Etat et les correspondants du Trésor
Mme Martine MERCIER - Contrôleur principal du TRESOR PUBLIC	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les récépissés, déclarations de recettes et de consignations et reconnaissances des dépôts - Les quittances de retraits de fonds - Les bordereaux d'envoi - Les demandes de renseignements - Les accusés de réceptions du courrier - Les rejets de chèques
Mlle Laurence ALRIC - Contrôleur du TRESOR PUBLIC	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les quittances de retraits de fonds - Les bordereaux d'envoi - Les demandes de renseignements - Les accusés de réceptions du courrier - Les rejets de chèques
Mme Danielle MARSALLON - Agent adm. Principale du TRESOR PUBLIC	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les quittances de retraits de fonds - Les bordereaux d'envoi - Les demandes de renseignements - Les accusés de réceptions du courrier - Les rejets de chèques - Les récépissés, déclarations de recettes, les bons de livraison - Les documents liés à l'approvisionnement et au dégagement de la caisse

M. Jean CARN - Agent adm. Principal du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none">- Les récépissés, déclarations de recettes, les bons de livraison- Les documents liés à l'approvisionnement et au dégagement de la caisse
Mme Marie France COMPERAT - Contrôleur du TRESOR PUBLIC	Signer : <ul style="list-style-type: none">- Les récépissés, déclarations de recettes, les bons de livraison- Les documents liés à l'approvisionnement et au dégagement de la caisse

